

BIOCOOP EVREUX - Coopérative Nymphéa
 Magasins Evreux - Louviers - St Marcel
 Société Anonyme Coopérative de consommation
 à Conseil d'Administration et à capital variable
 Siège social : 1097 Route de Paris - 27930 LE VIEIL EVREUX
 395 179 203 RCS EVREUX

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES 03.09.2020 ET 18.09.2020

NB: 1 bulletin de vote par sociétaire

NOM/PRÉNOM:.....

N° SOCIÉTAIRE (5 chiffres max).....

N°	RESOLUTIONS AG Ordinaire	ABSTENTION	CONTRE	POUR
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs			
2	Affectation du résultat en report à nouveau			
3	Approbation des conclusions du rapport spécial et conventions du commissaire aux comptes			
4	Constatation du capital variable au 31 décembre 2019			
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Alain PIROT			
6	Révision coopérative par le cabinet Exponens			
7	Ratification du transfert du siège social			
8	Pouvoirs en vue des formalités			
N°	RESOLUTIONS AG Extraordinaire	ABSTENTION	CONTRE	POUR
1	Adoption de modifications statutaires			
2	Adoption des articles modifiés des statuts : articles 6 ; 13 ; 14 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 34 et 37			
3	Pouvoirs en vue des formalités			

Fait à le

Signature :

Note importante

- Toute abstention exprimée dans le présent formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution concernée.
- L'indication de deux votes contradictoires au regard d'une même résolution vaudra un vote défavorable à l'adoption de cette résolution.
- Le présent formulaire vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.
- Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si ce formulaire parvient à la Société quatre (4) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.
- Un sociétaire ne peut à la fois adresser à la Société une procuration et le présent formulaire. Toutefois, en cas de retour des deux documents, la formule de procuration sera seule prise en compte, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

Pièces jointes à l'envoi du présent formulaire :

- 1)** ordre du jour et texte des projets de résolutions accompagné du rapport simplifié du CA
- 2)** formulaire de demande d'envoi de documents et renseignements visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce pour le cas où le sociétaire désirerait user de cette faculté.